



**Centre Musical Artistique**

MUSIQUE ET THÉÂTRE

# ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 26 janvier 2022

*du coté des finances...*

**Résultat 2020-2021**

**Bilan au 31 août 2021**

**Prévisions 2021-2022**

CHARGES	2020-2021		2021-2022	
	prévisions	réalisation	prévisions	
60 - Achats				
Fournitures administratives	700	249	500	
Fournitures diverses	650	292	500	
Fournitures musique et partitions	1 667	2 809	1 500	
Fournitures alimentaires	450	102	350	
<b>TOTAL 60</b>	<b>3 467</b>	<b>3 452</b>	<b>2 850</b>	
61 - Services extérieurs				
photocopier, photocopiste, com	500	204	400	
Sous traitance	485	569	840	
Inter extérieure US Concept	750			
Loc matériel et photocopieur	1 200	720	900	
réparation matériel	500	618	800	
Assurance	2 400	1 665	2 080	
Réseau SOL	2 190	1 360	1 050	
<b>TOTAL 61</b>	<b>8 025</b>	<b>5 136</b>	<b>6 070</b>	
62 - Autres services ext.				
Personnel détaché, prêt	21 500	19 085	21 575	
Honoraires	2 255	2 280	2 280	
réceptions	120	53	150	
téléphone, Internet	1 215	1 385	1 400	
Frais postaux	400	318	200	
Services bancaires	97	92	95	
Cotisations	490	471	470	
<b>TOTAL 62</b>	<b>26 077</b>	<b>23 684</b>	<b>26 110</b>	
63 - Impôts, taxes				
Taxe sur salaires		0	0	
Autres impôts et taxes	50	0	50	
SEAM et SACEM	0	0	0	
Uniformation/Afdas	4 800	5 814	5 815	
<b>TOTAL 63</b>	<b>4 850</b>	<b>5 814</b>	<b>5 865</b>	
64 - Charges Personnel				
Salaires bruts	257 285	243 043	249 170	
URSSAF	48 593	41 777	47 675	
Mutuelle	1 932	1 985	2 125	
Retraite	16 885	15 429	16 325	
Prévoyance	2 120	2 032	2 075	
Pole emploi	10 805	9 940	10 365	
CE	1 315	1 315	1 315	
Forfait mobilité			850	
Rebr frais de transport	500	676	500	
Indemnités et avantages divers	-2 200	-6 373	0	
prime exp. pouvoir d'achat		5 395	0	
Indemnité rupture conventionnelle	0	425	0	
Charges sociales/congés payés	0	-573	0	
Médecine du travail	1 585	1 744	1 750	
Formation salariés	700	300	300	
<b>TOTAL 64</b>	<b>339 621</b>	<b>317 115</b>	<b>332 350</b>	
65 - Autres ch.de gestion	0	0	0	
<b>TOTAL 65</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
67 - Charges except				
Charges except ex. en cours		436	200	
Charges except ex. antérieur	500	604	300	
<b>TOTAL 67</b>	<b>500</b>	<b>1 040</b>	<b>500</b>	
68 - Dotation amortissements				
Dotations aux Amortissements	2 995	2 479	2 480	
IFC				
<b>TOTAL 68</b>	<b>2 995</b>	<b>2 479</b>	<b>2 480</b>	
<b>I - TOTAL CHARGES</b>	<b>385 535</b>	<b>358 720</b>	<b>376 285</b>	

samment tôt et qu'elles soient positives ! Et espérons aussi que les subventions habituelles, ville et métropole, soient à la hauteur de nos demandes.

### Une augmentation des charges de personnel

Les charges de personnel, avec les personnels détachés, représentent 94% du budget. Elles sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent, en comptant pour organiser les manifestations prévues, contrairement à l'an passé, ainsi que le

projet sur le quartier des Collonges. Sur les 6% du budget restant, les marges de manœuvre sont très faibles et presque tous les postes sont reconduits à l'identique.

Malgré une pandémie qui rend tout plus complexe et crée une ambiance morose, le CMA reste dans une dynamique positive pour répondre aux besoins des saint génois. Comptons sur la compréhension et l'engagement des financeurs pour nous accompagner dans nos projets et notre fonctionnement. D'avance, merci à eux.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	prév.
totalité des recettes	433 586	439 073	454 911	427 113	434 625	398 093	372 664	376 664	376 285	
recettes d'activité	187 858	197 547	192 271	192 531	189 945	176 980	152 196	150 260	152 000	
sub ville fonct.	156 567	155 666	153 000	152 000	152 000	152 000	152 000	152 000	152 000	
sub métró fonct.	66 286	62 004	60 140	57 387	53 590	50 132	47 088	42 700	42 700	

ombres d'adhérents, d'élèves...

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	prév.
nombre d'adhérents	251	249	257	238	231	231	231	
nombre d'élèves	342	338	333	312	284	291	291	
nombre de pratiquants	573	579	557	532	443	444	444	
et nombre d'enfants concernés par l'action "Collonges en raisonance" :							300	

## MERCI

Aux financeurs publics : Ville de St Genis Laval et Métropole du Grand Lyon, Aux professeurs et bénévoles qui font vivre le Centre Musical et Artistique, A Christian et son équipe qui gèrent le budget avec beaucoup d'attention.

# BUDGET PREVISIONNEL - exercice 2021-2022

Le budget 2021-2022 est en hausse de plus de 6 000 euros, ceci malgré une baisse de cotisations de plus de 11 000 euros. Des projets nouveaux, avec de nouvelles subventions, expliquent cette situation. Mais il règne encore de grandes incertitudes sur ces subventions, ainsi que sur les remises aux adhérents que la pandémie nous obligerait à faire si elle se poursuit.

## La baisse des recettes de cotisations

Le nombre d'adhérents saint génois reste identique à l'an passé contrairement aux extérieurs, avec un montant des adhésions en baisse de 245 euros. A noter aussi une diminution de 15% des dons des adhérents.

Le nombre d'élèves est en baisse chez les adolescents et les adultes, baisse compensée en partie par la hausse du nombre d'enfants. Cette hausse est rassurante pour l'avenir. Mais pour fidéliser ces enfants, de nouveaux tarifs ont été mis en place pour les 6-11 ans en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année d'instrument, avec en plus la possibilité de suivre des cours de 3/4 d'heures à 2, donc encore moins chers. Ainsi, pour la tranche maximum, les enfants bénéficient d'une réduction de 220 ou 310 euros par rapport au forfait normal de 760 euros.

Avec 31 enfants concernés, l'impact sur le budget est important. Mais en absence de cette nouvelle tarification, certains parents n'auraient sans doute pas inscrit leur enfant.

## Une nouvelle organisation de l'équipe administrative

Le départ de la secrétaire a conduit à une réflexion prenant en compte 2 éléments importants sur l'avenir du CMA :

- Les départs en retraite, d'abord progressive puis totale dans les 4 prochaines années de Serge Roche et de Christian

Boldrini. Donc en peu de temps le départ de toute l'équipe administrative. La nécessité de capter un public plus large, notamment sur les quartiers ex-centrés.

Aussi, le poste de secrétaire n'a pas été reconduit : il y a eu un glissement de fonction : le directeur a pris en charge le secrétariat administratif en se libérant de son travail lié aux actions de partenariat. Ce travail constitue l'essentiel du poste créé à partir du 1<sup>er</sup> septembre, à 24 heures 30 hebdomadaires pour un coût semblable au poste initial de secrétaire. Compte tenu de ses compétences, July Dupin a été recrutée sur ce poste. Sur cette durée hebdomadaire, 6 heures sont prévues pour des prestations en partenariat avec des structures : écoles, crèches, associations... Pour exemple, July anime la chorale du club de l'amitié à qui le CMA facture la prestation.

## De nouvelles subventions ?

Un dossier a été déposé dans le cadre de la politique de la ville auprès de l'état, de la métropole et de la ville pour un montant total de 19 000 euros. Ces demandes correspondent au projet « Collonges en résonance » avec divers ateliers dans le cadre scolaire et périscolaire à Guilloux et au sein du mixcube, de la crèche et du relai petite enfance sur le quartier des Collonges. Un aboutissement de ce projet avec restitutions est prévu en juin prochain. Il est conduit par Julie qui pourra être amenée à effectuer des heures en plus de son horaire, ceci en fonction des financements obtenus. Ces heures complémentaires sont bien sûr prévues dans le budget.

Nous n'avons pas encore de réponse à ces demandes. Espérons qu'elles arrivent suffisamment vite.

	2020-2021		2021-2022	
	prévisions	réalisation	prévisions	
<b>70 - Recettes/ser/rendus</b>				
Participation concert et stage	0	0		
Forfaits SGL 1/2h	109 180	109 223	102 805	
Forfaits extérieur 1/2h	18 705	19 816	16 615	
Forfaits SGL 3/4h	16 535	15 484	12 480	
Forfaits extérieur 3/4h	3 380	1 950	1 765	
Forfaits SGL 2ème inst	890	888	1 290	
Forfaits extérieur 2ème inst	0			
Théâtre SGL	2 870	2 870	3 160	
Théâtre extérieur	1 810	1 806	1 520	
Atelier musique SGL	4 415	3 940	3 810	
Atelier musique extérieur	1 125	800		
ensemble musique SGL	1 890	1 890	1 820	
ensemble musique extérieur	1 180	1 180	1 260	
Eveil et initiation	2 335	2 335	2 735	
Groupe satellite Caveau		0		
location instruments		300	100	
Prestations extérieures	500	80	2 050	
remise Covid	3 170	-8 956	-1 830	
Ristournes accordées	-1 170	-1 410	-1 320	
<b>TOTAL 70</b>	<b>160 475</b>	<b>152 196</b>	<b>150 260</b>	
<b>74 - Subventions</b>				
Mairie sub. de fonctionnement	154 500	152 000	152 000	
Mairie - Prestation TAP	2 760	2 640	1 515	
Mairie - Politique de la ville		0	4 000	
Métropole - fonctionnement	48 000	31 392	42 700	
Métropole - investissement	0	1 500	700	
Métropole Aide aux projets	2 350	1 040	4 000	
Etat - Politique de la ville		0	6 000	
Etat - Vie associative		0	3 000	
Etat - FAC DRAC		0	2 000	
<b>TOTAL 74</b>	<b>207 610</b>	<b>188 572</b>	<b>215 915</b>	
<b>75 - Autres produits gestion</b>				
Dons Covid		2 423		
Collecctes dons manuels	4 375	4 375	3 710	
Achats SGL	2 500	2 560	2 560	
Achats extérieurs	1 575	1 575	1 330	
partenariat Crédit Mutuel		0	0	
Parrainage livret d'actuel		0	0	
<b>TOTAL 75</b>	<b>8 450</b>	<b>10 933</b>	<b>7 600</b>	
<b>76 - Produits financiers</b>				
Livret Bancaire	540	389	390	
<b>TOTAL 76</b>	<b>540</b>	<b>389</b>	<b>390</b>	
<b>77 - Produits except.</b>				
Sur exercice antérieur	2 000	19 704	0	
<b>TOTAL 77</b>	<b>2 000</b>	<b>19 704</b>	<b>0</b>	
<b>78 - Reprises</b>				
Amortissements subvention	415	420	420	
reprise su provision réseau SOL	5 025	0	400	
Reprise sur report à nouveau			1 000	
<b>TOTAL 78</b>	<b>5 440</b>	<b>420</b>	<b>1 820</b>	
<b>79 - Transfert charges</b>				
Rembo Uniformation	1 020	450	300	
<b>TOTAL 79</b>	<b>1 020</b>	<b>450</b>	<b>300</b>	
<b>II- TOTAL PRODUITS</b>	<b>385 535</b>	<b>372 664</b>	<b>376 285</b>	
<b>RESULTAT (II-I)</b>	<b>0</b>	<b>13 944</b>	<b>0</b>	

# RAPPORT FINANCIER - exercice 2020-2021

Le précédent rapport évoquait un faible impact de la pandémie sur le résultat financier. C'était la réalité. Mais fin 2020, une fois les comptes clos, nous avons constaté une exonération des charges URSSAF pour les périodes de confinement. Cette exonération d'un montant de près de 20 000 euros n'a fait l'objet d'aucune notification ni même d'information. Ce montant apparaît cette année en produit sur exercice antérieur. Est-ce une aide réelle de l'URSSAF ?... Il nous a été impossible de vérifier. Peut-on s'attendre à un rappel ?... Nous devons rester prudents.

## Un résultat positif à hauteur de 13 944 euros.

Alors que nous avions prévu d'équilibrer le budget par une reprise sur report à nouveau, ce résultat excédentaire de 13 944 euros s'explique bien évidemment par cette exonération inattendue, mais aussi par des charges réduites.

## Des charges inférieures aux prévisions.

Il s'agit essentiellement des charges de personnel : 317 115 euros réalisés au lieu de 338 151 euros prévus. La pandémie a eu pour effet la suppression des manifestations et donc des salaires et charges correspondants. Et pour la suppression des cours collectifs, les salaires versés aux professeurs ont été compensés en partie par une aide de l'état pour remboursement d'activité partielle à hauteur de 6 373 euros. Concernant les professeurs employés par d'autres structures, les heures non effectuées n'ont pas été payées. Par ailleurs, le départ mi-juin de notre secrétaire Irène Sansalone à également réduit les charges de personnel puisqu'elle n'a pas été remplacée avant la fin de l'exercice.

Notons que pendant les confinements, les cours individuels ont en grande majorité été assurés par les professeurs en visio, avec les

exigences de travail supplémentaires que cela représente. Le conseil d'administration a tenu à les remercier de leur engagement en attribuant une prime exceptionnelle de pourvoir d'achat.

Pour les autres postes de charges, les prévisions ont été globalement respectées, mais ils ne représentent que moins de 7% des dépenses totales.

## Des remboursements importants des adhérents

Suite aux conditions d'activités lors du premier confinement, le CMA a connu une baisse importante des inscriptions par rapport à l'année 2019-2020, ceci malgré la hausse du nombre d'enfants en école. Les prévisions en tenaient compte avec une baisse de plus de 15 000 euros. Mais la poursuite de la pandémie a fait exploser les remises faites aux adhérents : près de 9 000 euros. Heureusement, plutôt que de demander une remise, certains ont préféré transformer les montants correspondants en dons au CMA, pour une somme totale de près de 2 500 euros. Qu'ils en soient remerciés.

## Des subventions inférieures aux prévisions

Les financeurs publics sont toujours à nos côtés. Nous les en remercions

Mais malgré une demande d'augmentation de 2 500 euros, la subvention municipale est restée stable à 152 000 euros depuis quatre ans. Et sans surprise, la subvention de la Métropole, liée en partie au nombre d'adhérents, a baissé une nouvelle fois (- 3 000 euros) pour la sixième année consécutive, avec un montant de 47 000 euros. La subvention métropole d'aide aux projets n'a pas été utilisée complètement, certains projets n'ayant pas eu lieu. Le reliquat est mis au bilan pour être utilisé en 2022.

Concernant la subvention de fonctionnement de la Métropole, notre nouveau commissaire aux comptes nous a demandé de la proratiser, cette subvention étant attribuée pour une année civile alors que nos exercices financiers sont sur année scolaire. Il n'apparaît donc sur les comptes que la part correspondant à la période de janvier à août (2/3 de l'année), soit 31 392 euros, le complément de 15 608 euros étant affecté à l'exercice 2021-2022.

Cette modification technique a pour effet cette année de réduire l'excédent.

## En conclusion...

L'excédent important lié en bonne partie à l'exonération URSSAF a permis de se mettre en conformité sans difficulté pour la proratisation de la subvention de la métropole. Et si un contrôle fait apparaître que cette exonération n'est pas justifiée, nous aurons la possibilité d'en régler le montant avec une reprise sur le compte de bilan report à nouveau qui a doublé. Nous espérons cependant ne pas avoir cette obligation.

Donc... un résultat financier positif. Mais la baisse du nombre d'inscriptions et donc de cotisation, la stagnation, voire baisse des subventions et une pandémie qui ne s'arrête pas nous oblige à réétudier les actions et le fonctionnement du CMA. Nous avons débuté déjà quelques changements. Ils auront un impact sur le budget de l'exercice 2021-2022.

## BILAN AU 31/08/2021

	N-1	N au 31/08/21		N-1	N au 31/08/21
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
actif immobilisé			fonds associatifs		
immobilisations corporelles	8 467	5 988	fonds associatifs	39 678	39 678
immobilisations financières			report à nouveau	15 621	14 563
total actif immobilisé	8 467	5 988	résultat de l'exercice	-1 058	13 944
actif circulant			subvention d'équipement	3 919	3 499
subventions à recevoir	0	31 392	provisions risques et charges		
autres produits à recevoir	0	585	total fonds associatifs	58 160	71 685
créances	2 055	60			
total actif circulant	2 055	32 037	<b>dettes</b>		
disponibilités			clients créditeurs	976	0
comptes bancaires	42 012	27 279	dettes fiscales et sociales	15 088	13 113
comptes livret	76 500	76 500	charges à payer	5 611	5 790
caisse	684	40	total dettes	21 675	18 903
total disponibilités	119 196	103 819			
comptes de régularisation			comptes de régularisation		
charges constatées d'avance	764	801	produits constatés d'avance	50 667	52 057
total cptes de régularisation	764	801	total cptes de régularisation	50 667	52 057
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>130 502</b>	<b>142 645</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>130 502</b>	<b>142 645</b>

## PROJETS DE DELIBERATION

- 1 - L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion
- 2 - L'assemblée générale décide d'affecter le résultat financier de l'exercice 2020-2021 d'un montant de 13 944 euros en report à nouveau.